



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

POSTE DE SECRÉTAIRE COMMUNAL-E À 100 %

De nombreux actes de candidature sont parvenus au Conseil communal. Les offres de services ont été examinées avec toute l'attention voulue. Une commission de sélection a procédé à une analyse de tous les dossiers réceptionnés, et des auditions ont été organisées.

En séance du 27 janvier 2022, le Conseil communal a désigné la personne pour succéder à M. Raymond Julien, secrétaire communal.

Son choix s'est porté sur la candidature de M. Daniel Farine d'Alle. Né en 2000, il a effectué de 2017 à 2020 un apprentissage d'employé de commerce avec CFC à l'Office cantonal de l'environnement à Saint-Ursanne. Actuellement, il est engagé comme agent administratif à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte à Delémont.

Son entrée en fonctions est prévue le 1^{er} juin 2022. Le secrétaire actuel prendra sa retraite au 1^{er} septembre prochain.

ASSURANCES ET INTEMPÉRIES

Les intempéries exceptionnelles qui ont frappé à plusieurs reprises notre village en 2021 ont durement touché plusieurs propriétaires d'immeubles. Si les bâtiments sont assurés par l'établissement cantonal d'assurance (ECA), les aménagements extérieurs (plantations des jardins, piscines, murs de soutènement, escaliers, chemins, entrées, clôtures, etc.) et les frais liés ne le sont que par le biais d'une assurance privée.

Il est recommandé de contrôler sa couverture d'assurance auprès de son assureur privé.

APPEL POUR LE NOUVEAU PROSPECTUS S.D.E.A SUR LE VILLAGE

Le dernier plan du village a été édité en 2008 par la S.D.E.A (Société de Développement et d'Embellissement d'Alle). Il a été distribué en tout-ménage et est encore remis aux nouveaux arrivants.

En accord avec le Conseil communal, la S.D.E.A étudie l'édition d'une brochure d'accueil qui comportera l'ensemble des éléments liés aux infrastructures et organismes publics et semi-publics, au tourisme, aux sports, aux loisirs.

Le groupe de travail est composé de Mme Marie-Eve Petignat (secrétaire SDEA), et de MM. Serge Caillet (président du Cartel des sociétés locales), Marc Cattin (président SDEA), Raymond Julien (secrétaire communal) et Alan Stalder (conseiller communal).

Le dépliant sera édité au printemps 2022, et diffusé à une large échelle. Il contiendra divers textes explicatifs, ainsi qu'une liste, par groupe des secteurs d'activités, de l'ensemble des artisans, agents, bureaux, services, agriculteurs, professeurs, entreprises, salons, sociétés commerciales et autres. Cela permettra d'apprécier la richesse et la variété du tissu économique, culturel et social présent sur le territoire communal.

L'inscription, sans logo ou photographie, est gratuite.

En juin 2021, nous avons envoyé un questionnaire à 164 personnes physiques ou morales. 63 inscriptions ont été enregistrées.

Le présent appel s'adresse à toute personne physique ou morale qui, exerçant une activité dans les domaines décrits ci-dessus, souhaite figurer sur le prospectus. Le secrétaire communal M. Raymond Julien se tient à disposition pour renseigner chacune et chacun. Nous vous remercions de votre attention.

INFORMATION SUR L'EAU POTABLE

Conformément à l'ordonnance sur les denrées alimentaires, la Commune informe la population que les analyses effectuées régulièrement dans la localité concernant la qualité de l'eau du réseau confirment que celle-ci est potable.

Qualité hygiénique les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre.

Qualité chimique dureté de l'eau 30.2 °f -> eau dure
- nitrates 13.0 mg NO₃⁻/l
- Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg nitrates par litre pour l'eau potable.
- La qualité chimique de l'eau potable est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires

Origine de l'eau
- 15 % de l'eau potable provient de la source de Fregiécourt
- 70 % de l'eau potable provient des sources de Charmoille
- 6 % de l'eau potable provient de la source « Sous la Côte » à Charmoille
- 9 % de l'eau potable provient de l'interconnexion avec l'A16

Traitement de l'eau eau des sources de Fregiécourt et Charmoille : traitement par filtre à sable et désinfection par UV
- eau de l'A16: traitement par chloration

Autres informations Les résultats détaillés des analyses bactériologiques et chimiques sont placardés au panneau d'affichage sis dans la cour de la mairie, respectivement à disposition au secrétariat communal